



06.63.60.86.58
animafond@live.fr
Site internet: animafond.com
<https://www.facebook.com/anima.fond>



INSCRIPTION 2017-2018

(Une adhésion prise pour l'année scolaire 2017-2018 est valable jusqu'au 30 septembre 2018)

Je, soussigné(e)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Agissant en qualité de père, mère, tuteur légal, personne majeure (1)

ADRESSE :

COURRIEL (père) :@.....

COURRIEL (mère) :@.....

(Indispensable pour la communication des infos)

TELEPHONE : OU

Souhaite m'inscrire ou inscrire l'enfant si mineur :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

- Pour participer aux ateliers du samedi avec :
 - 10h à 11h : Atelier spécifique **jongle** (balles, diabolos, assiettes...) et **monocycle débutant**
 - 11h à 12h : **Mise à disposition du matériel de jongle** et atelier **monocycle expérimenté** (Basket, hockey, lenteurs, slalom...)
- Pour participer aux ateliers de perfectionnement monocycle du mardi de 19h45 à 21h00 (niveau 1 requis)
- Pour participer au **monobasket** les jeudis (présence d'un coach) de 20h30 à 22h30
- Pour participer au **monohockey** les mardis de 21h à 22h30



Les ateliers du samedi et les entrainements des mardis et jeudis se font au gymnase de la Coudraye à Ingré.

Autorise ANIM'A FOND à utiliser les photos, vidéos prises lors de l'activité de l'association pour sa communication interne et externe (forum, affiches...)

SIGNATURE (pour les mineurs, signature des parents ou tuteur)

REGLEMENT INTERIEUR D'ANIM' A FOND

3 séances d'essais offertes aux nouveaux adhérents. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le dossier sera complet.

Pour les enfants de moins de 8 ans, la présence d'un parent majeur ou tuteur est indispensable durant l'atelier ; et nous rappelons que l'entière responsabilité des trajets des enfants avant et après l'atelier est bien-sûr à la charge des parents.

Comportement :

Chaque membre doit être respectueux du matériel et des autres membres.

Chaque membre doit, tant que faire se peut, prévenir de son absence prochaine ou de son retard lorsqu'il est attendu par l'association à un atelier, un spectacle ou autre.

Tenue vestimentaire :

Prévoir 1 paire de chaussons genre rythmique si jongle ou basket d'intérieur pour pratique du monocycle

Pour le monocycle: suivant la discipline, des protections sont exigées (cf. règlement sur site internet) : en cas de non-respect notre association ne serait se tenir responsable d'éventuelles blessures.

Prêt de matériel

Le prêt de matériel est possible :

Pour les monocycles de compétition QU-AX 24 pouces, 10 euros de prêt pour l'année et un chèque de caution de 75 euros seront demandés : ce chèque de caution sera rendu si le monocycle est restitué en bon état sinon il servira à le réparer. En cas de monocycle non rendu, le prix total du monocycle neuf sera exigé.

Pour tous les autres matériels, le prêt est gratuit : nous vous demandons simplement de le signaler à la personne responsable de l'atelier.

Ce prêt gratuit sera toujours possible si chaque personne prend soin du matériel emprunté et n'oublie pas de le rendre...

Animations

Anim'A Fond a pour **objet** de faire connaître la jonglerie par des spectacles, animations.

Pour les adhérents qui participeront à ces animations (qui permettent ensuite à l'association d'acheter du matériel ou de participer financièrement aux rassemblements de jongles ou monocycle), un système de points a été mis en place : ce système permet de récompenser les personnes qui feront plusieurs animations en participant à leurs frais liés aux conventions de monocycle ou de jonglerie:

50 points pour 1 atelier encadré

75 points pour 1 animation gratuite

150 points pour 1 animation payante ou ville d'Ingré

10 points équivalent à 1 euro à déduire sur le transport, l'inscription à un tournoi de monobasket, mono hockey ou une convention de jongle ou monocycle (sur présentation des justificatifs...)

Les points restent valables d'une année sur l'autre.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale a lieu une fois tous les 15 mois maximum (une fois par an si possible), et réunit les membres de l'association qui en ont accepté l'invitation.

En plus de présenter le bilan financier et moral ainsi que les perspectives, l'Assemblée Générale vote pour l'élection des membres du Conseil d'administration.

L'Association Anim'A Fond est adhérente de la Fédération Léo Lagrange. Cette adhésion est effective depuis 2010. L'adhésion à la Fédération Léo Lagrange oblige au respect des statuts et du règlement intérieur de ladite Fédération.

Pour nous joindre :

ANIM' A FOND

Mairie d'Ingré

45140 INGRE

Tel : 06.63.60.86.58

E-Mail : animafond@live.fr

Site internet: animafond.com

<https://www.facebook.com/anima.fond>

✂

NOM.....PRENOM.....

RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR D'ANIM'A FOND ET S'ENGAGE A LE RESPECTER

INGRE, LE...../...../20.....

SIGNATURE (pour les mineurs signature de l'adhérent et de ses parents)

Liste des pièces à fournir pour l'inscription

- La feuille d'inscription 2017-2018
- La fiche d'urgence médicale pour les mineurs,
- Le coupon réponse signé de la lecture du règlement,
- L'attestation de responsabilité civile

Pour l'option arts du cirque uniquement

- Vous devez répondre au questionnaire de santé «Arts du cirque » et nous rendre l'attestation (avec certificat médical si nécessaire)
- Un chèque de 55€ à l'ordre d'ANIM A FOND (ou 27 euros si 3^{ème} personne ou plus d'une même famille qui s'inscrit)

Pour les monocyclistes

- Pour les nouveaux adhérents, il faut impérativement un certificat médical avec la mention « apte au monocycle sportif en compétition »
- Pour les adhérents de 2016-2017 : vous devez répondre au questionnaire de santé « Leo Lagrange » et nous rendre l'attestation (avec nouveau certificat médical si nécessaire) Cette attestation vous permet aussi de faire les « arts du cirque ».
- Le bulletin d'adhésion Léo Lagrange
- Un chèque de 60€ à l'ordre d'ANIM A FOND, licence Léo Lagrange comprise (ou 32 euros si 3^{ème} personne ou plus d'une même famille qui s'inscrit)

NOUS ACCEPTONS AUSSI LES BONS CAF

Je désire une attestation de paiement oui non



06.63.60.86.58
animafond@live.fr
Site internet: animafond.com
<https://www.facebook.com/anima.fond>

LE MONOHOCKEY A REPRIS LE MARDI 05 SEPTEMBRE DE 21H à 22h30

LE MONOBASKET REPREND LE JEUDI 14 SEPTEMBRE DE 20H30 à 22h30

REPRISE DES ATELIERS PERFECTIONNEMENTS MONOCYCLE : LE MARDI LE 12 SEPTEMBRE à 19h45

REPRISE DES ATELIERS DU SAMEDI : LE 16 SEPTEMBRE à 10h.

AUTRES DATES A RETENIR

Coupe de France de Monocycle à CHALONS SUR SAONE du 28/10/2017 au 04/11/2017

20 ans d'Anim'à fond : « soirée cabaret » : Week-end du 18 et 19 novembre 2017

Assemblée générale-Galette des rois : Samedi 13 janvier 2018 à la salle des fêtes

Tournoi de monobasket : les 10 et 11 mars 2018 au Gymnase de la Coudraye

Tournoi de monohockey : les 13 et 14 avril 2018 au Gymnase de la Coudraye

Rencontre Mono Athlétisme Ingré : le 5 mai 2018 sur l'anneau d'athlétisme du lycée Maurice GENEVOIX